On finit l'année avec trois articles de Nice Matin tout en félicitant les commerçants de la ville pour leur décoration de fin d'année mais aussi la mairie notamment sur sa façade prise par P. Lapoirie toujours de Nice matin.

C'est « **LE » projet structurant du mandat de Joseph Segura.** La réfection intégrale du cœur de ville de Saint-Laurent-du-Var, square Bènes en tête : « Le projet du square Bènes initié il y a trois ans fait partie d'une réflexion globale sur l'aménagement à long terme de la ville et du cœur de ville. » Parkings, commerces, logements, tout est imaginé dans un projet d'envergure qui prend forme petit à petit. Et si on ne devrait pas entrer avant quelques années dans le vif du sujet pour ce qui est de la requalification de cet espace, la première avancée significative a eu lieu en cette fin d'année 2017 avec l'affichage du permis de construire de l'école qui remplacera, dans l'actuelle impasse De-Gaulle, l'école Djibouti.

Sept classes et vingt berceaux vont être créés à quelques mètres de l'actuelle école Djibouti qui sera détruite. Ouverture prévue à la rentrée 2019. Le groupement d'architectes, promoteurs et constructeurs Ferrero-Rossi-Thierry en a la charge.

« La construction de l'école doit commencer début 2018 pour une livraison au printemps 2019

afin que les aménagements intérieurs puissent avoir lieu », précise l'adjoint à l'urbanisme, Thomas Berettoni.

**Square Bènes, travaux sur le port, déplacement du marché dominical,  Le port de Saint-Laurent-du-Var s'est offert un nouveau visage.** Après plusieurs mois de travaux et de fermeture des établissements du quai La Pérouse, le lifting est complet et séduisant. Peu à peu, depuis la fin du printemps, les commerces rouvrent leurs portes et des animations sont souhaitées pour dynamiser le tout et faire vivre le port à l'année.

Les travaux, commencés à l'automne 2016 pour, en moyenne six mois, étaient impératifs afin de régulariser les cellules et terrasses qui empiétaient illégalement sur le domaine public.

« 80 % des commerçants sont revenus, rapportait fin septembre Bernard Leporati, directeur général du Yacht Club International, qui gère le port. Ils se sont débrouillés. Certains ont racheté une affaire ailleurs le temps des travaux et l'ont revendue ensuite pour financer celle de Saint-Laurent. »

« Nous aimerions faire de l'événementiel, annonçait-il. Des expositions, des salons comme cela se fait promenade des Flots bleus. Nous avons l'espace pour cela. »

Initialement, la direction des deux établissements de nuit avait annoncé qu'ils resteraient fermés jusqu'au 3 janvier. **"Le personnel a demandé qu'on rouvre le 31 décembre et a accepté d'être payé comme le reste de l'année, sans la prime** qui leur double

habituellement la rémunération le soir du réveillon", explique la direction qui salue "le bel élan de solidarité des employés envers leur entreprise".

"Nous ouvrirons donc ce soir-là au tarif habituel de 20 euros avec une consommation incluse", conclut la direction des deux discothèques.

Les deux établissements avaient été fermés pour deux mois par décision préfectorale du 26 octobre à la suite de plusieurs incidents.

Ils devaient initialement rester fermés jusqu'au 27 décembre. Mais le gérant avait obtenu en référé l'annulation de cette fermeture devant le tribunal administratif de Nice.

Les deux discothèques avaient donc rouvert le 16 novembre. Mais elles avaient du fermer à nouveau le 11 décembre par décision du Conseil d'Etat à la suite de l'appel interjeté par l'Etat